Quarante-troisième Année. — N° 7 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 7 JANVIER 1898.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . 26 fr. . . Un an. . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, Grande-Rue, 71. - Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 6 JANVIER 1898

LA MUSIQUE DE COULEUR

On a fait, à la fête des comités de l'Exposition, donnée à l'Opéra, la première expérience publique d'une nouveauté artistique, la musique de couleur.

Les « harmonies lumineuses », pour parler en style noble comme M. Gaillard, le directeur de notre Académie nationale de musique, seront vraisemblablement une des curiosités de demain, curiosité scientifique et artistique tout à la fois. Parlons donc du « clavier des couleurs », comme disent les électriciens de l'Opéra.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que musiciens et coloristes sont d'accord pour admettre entre les sons et les couleurs des analogies frappantes. Le langage usuel reflète cette préoccupation instinctive. Un peintre dit : la *gamme* des couleurs. Un compositeur parlera d'une gamme *chromatique*. Le prisme a sept rayons et la gamme a sept notes.

Fortuite ou voulue par quelque mystérieuse loi physique, il y avait à tirer de cette relation un parti ; et un esprit curieux devait être amené à chercher la solution pratique de ce problème — ou plutôt la démonstration de ce théorème probable : on peut voir les sons, entendre les couleurs.

* * *

Grâce à l'électricité et à ses progrès, la chose, à peu près impossible il y a vingt ans, fut rendue aisée, une fois le principe trouvé.

Qu'on imagine une lampe, ou un système de lampes électriques, devant lesquelles passent, par un mécanisme déterminé, des verres de diverses couleurs, qu'on suppose un écran placé à une certaine distance, qu'on allume et qu'on fasse glisser les verres coloriés devant la source lumineuse, on obtiendra sur l'écran des projections.

Or, il fut dès l'abord constaté qu'une même relation de sons dans la gamme sonore, correspondait à une même relation lumineuse dans la gamme des couleurs. L'accord parfait d'*ut* majeur, en appliquant à chacune de ses notes la couleur semblablement placée du prisme, donne à la projection une résultante blanche, tout comme la rotation du disque de Newton. La gamme d'*ut*, où n'entre aucun accident (dièze ou bémol), correspond donc *à priori* à la résultante des sept couleurs du prisme.

En partant de ce principe, il fut possible d'établir par le calcul que tout autre accord musical correspondait à son tour à une valeur de couleurs déterminées. Restait à combiner un mécanisme suffisamment rapide pour traduire immédiatement en couleurs les sonorités successives et variées d'un morceau de musique.

M. Gaillard et ses électriciens s'arrêtèrent à un piano dont chaque touche est un commutateur. Le pianiste, exécutant un air d'un rythme lent, communique, chaque fois qu'il actionne une touche, avec le système de lampes et de verres de couleurs. Chaque note qu'il « enfonce » du doigt sur le clavier est traduite par l'interposition, entre la lampe et l'écran, d'un verre de couleur correspondant à la sonorité ou à la combinaison de sons désirée. Nous avons eu soin d'indiquer que les rythmes des airs exécutés doivent être lents, de préférence ; un *allegro vivace*, en effet, produirait, on le comprend, un papillottement de couleurs auquel notre œil, encore moins exercé que notre oreille, se préterait péniblement.

Sans doute l'invention plaira au public par sa nouveauté, par son étrangeté. Il faut reconnaître pourtant que les seuls musiciens en goûteront bien tout le charme ; seuls ils jouiront de la double sensation de repos donnée à l'œil et à l'oreille par un accord parfait ; seuls ils apprécieront comme il convient les modulations colorées qui laissent l'ouïe et la vue dans l'attente jusqu'à ce que tel ou tel accord soit résolu.

Mais, même pour le profane, le spectacle de ces cascades, de ces fantasmagories lumineuses est charmant.

C'est comme un kaléidoscope de couleurs, avec cette différence pourtant que, les rappels de motifs de l'air exécuté ramenant les mêmes rappels de combinaisons colorées, l'auditeur-spectateur se rend bien vite compte que ce n'est point le hasard qui préside aux changements du kaléidoscope, et qui fait se succéder ainsi les visions pourpres, mauves, vertes ou bleues.

En tous cas, comme le fait si bien remarquer M. Pascal Fortuny, qui a consacré aux « harmonies lumineuses » un long article de la Revue populaire des beaux-arts, où il étudie de surcroît le *sentiment* des sons, — en tous cas, l'ignorant en musique ne pourra plus dire sortant d'un concert, qu'il n'y a « vu que du bleu. » Mais il pourra affirmer, au contraire, sans crainte d'être démenti, qu'on lui en a fait entendre de toutes les couleurs.

L'INDUSTRIE
ET LE COMMERCE DE ROUBAIX-TOURCOING
en 1897

PREMIER ARTICLE

L'année 1897 ne laissera guère d'agréables souvenirs dans le monde du commerce et de l'industrie de notre centre lainier. Elle restera gravée dans la mémoire de tous comme le type du marasme persistant, de ce calme plat qui décourage les efforts et annihile les volontés. Voilà la véritable caractéristique de l'année 1897.

Il n'y a pas eu, à proprement parler, de ces crises intenses qui jettent parfois la perturbation dans les affaires, mais amènent ensuite une réaction favorable. C'était plutôt une atonie générale. En industrie, le chômage a régné dans des proportions plus ou moins considérables, d'une façon quasi permanente. Dans le commerce des laines — à part quelques rares et courtes intermittences d'activité — les affaires ont eu presque constamment cette allure hésitante qui est causée par l'appréhension constante d'un avenir incertain.

En outre, les cours mêmes de la laine rendaient les transactions difficiles : on se trouvait constamment en présence d'un écart anormal entre le prix de la matière brute et celui du peigné, le premier étant proportionnellement plus élevé que l'autre.

En somme, toutes les branches de l'industrie ont souffert, le négoce des laines a été malheureux et les résultats de l'année sont mauvais.

A quoi faut-il attribuer cette situation précaire de notre industrie et de notre commerce ?

Les causes sont assez complexes, mais l'une des principales est, suivant nous, la diminution de nos exportations de tissus.

Les Etats-Unis d'Amérique nous ont en partie manqué depuis plusieurs mois, à la suite de l'application du bill Dingley : c'est là un très important débouché que nous n'avons pas encore pu remplacer. L'Amérique absorbait de grandes quantités de ces tissus unis qui font la grosse production.

Or, de même qu'on dit que « lorsque le bâtiment va tout va », on peut affirmer que lorsque la fabrication de l'article classique marche, tout marche. Malheureusement, le classique est délaissé, la grosse production manque et toutes les industries annexes, filatures, teintureries, s'en ressentent.

Mais la fermeture du marché américain n'a pas contribué seule à la diminution de nos exportations. Il faut bien reconnaître aussi que sur les marchés extérieurs nous nous trouvons aux prises avec une concurrence étrangère qui, pour des raisons multiples, nous bat trop souvent. Il y a là des considérations d'un ordre tout spécial qu'un correspondant développait il y a quelques jours dans un article « Roubaix aux Colonies ».

Pour nous, il nous suffira de constater que toutes ces causes unies ont contribué à nous faire une année 1897 mauvaise et ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous envisageons l'avenir, s'il ne se produit pas un revirement salutaire dans la situation industrielle et commerciale de nos places.

J. P-L.

LA CONVERSION DE COPPÉE

On ne lira pas sans une émotion sympathique les passages suivants d'un article que le doux auteur des *Humbles* publie dans le *Journal* :

« ...Oui, elle me fut cruelle, cette année 1897. N'est-elle pas, je me le demande, la pire de toute ma vie ?

» Non pas, ô mon Dieu. C'est la meilleure !

» Car un de vos prêtres est venu, il m'a simplement montré votre croix, il m'a rappelé votre sublime enseignement ; que la douleur est inéluctable ; que, s'il faut la soulager chez autrui, de tout son pouvoir, on doit l'accepter sans plainte pour soi-même ; et, depuis lors, fortifié par votre grâce et par votre exemple, j'ai subi ma peine, non seulement avec courage, mais avec je ne sais quelle satisfaction intime, me rappelant que j'avais été ce qu'on appelle un heureux, que j'avais beaucoup plus joui et beaucoup moins souffert que tant d'autres, trouvant équitable que l'équilibre pût se rétablir, et, — lorsque tout danger immédiat eût été écarté, — vous remerciant de m'accorder ce délai, mais résigné d'avance à tous les maux qui me sont réservés, heureux de ne plus offrir bientôt, dans ma personne, un témoignage de l'injustice de la nature et de l'inégale répartition des choses de ce monde, et nourrissant enfin l'espoir de n'arriver à la mort qu'après avoir eu toute ma part de malheur.

» ... — Le Christianisme a trouvé la solution. Certes, il nous ordonne d'aimer. Que dis-je ? Il est la plus grande école de fraternité que le monde ait connue, puisqu'il veut que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes. — Vous entendez bien, *comme nous mêmes*. — Mais il prétend que nous aimions sans exiger de retour, avec un entier désintéressement, enfin — comme dit le peuple en son langage naïf et profond — que nous aimions pour l'amour de Dieu.

» Savoir souffrir ! Savoir aimer ! Voilà le précieux secret que j'ai découvert dans l'Evangile pendant ma maladie ; et voilà pourquoi, dans cette veillée de décembre, disant adieu à l'année qui s'en va et qui me laisse encore bien faible et condamné à des soins pénibles, je proclame hautement que, plus que toutes les autres de ma vie, elle me fut propice et bienfaisante.

» Ah ! si les malheureux savaient mieux souffrir et si les heureux savaient mieux aimer, quelle aurore de paix et de bonté se lèverait sur le monde ! Ceux qui ne croient pas aux miracles doivent au moins désirer celui-là. Mais est-il permis de l'espérer ? Faut-il se fier à quelques favorables présages ? A ce souffle religieux, par exemple qui traverse les œuvres récentes de quelques écrivains et que je retrouve jusque dans les feuilles éparses de la presse ? Ou bien encore, à l'évidente inquiétude des ennemis de Dieu, qui semblent, à l'heure qu'il est, effrayés eux-mêmes par les conséquences de leur œuvre funeste ?

» Ah ! qu'il vienne, le Semeur de la parabole, et qu'il jette à pleines poignées la semence de résignation et de solidarité chrétiennes sur cette société moderne si lugubre et si caduque, où nous voyons, en haut, tant de corruption et de sécheresse de cœur et, en bas, tant de révolte et de désespoir !

» Quelle noble tâche — et quelle gloire ! — ce serait pour un jeune poète de génie, de se manifester, non vaut Chateaubriand, comme le précurseur d'une renaissance de la foi ! Hélas ! je ne puis qu'exprimer ce vœu, moi, pauvre homme sur la déclin, qui embrasse la Croix comme le naufragé étreint une épave.

» Qu'elle soit donc bénie, l'année qui s'enfuit, car elle fut pour moi l'année de l'épreuve, l'année de la grâce, où j'ai pu recueillir les ruines de mon cœur et où j'ai rallumé, dans ce vase fait de débris, le grain d'encens de la prière ! »

LA MISSION MARCHAND

La famille de M. Landerolin, lequel est attaché à la mission Marchand en qualité d'interprète pour l'arabe, a reçu de lui une lettre très optimiste dont nous extrayons le passage suivant :

« Tambourah, 22 août 1897.

» Il paraît que nos bons amis les Anglais ont fait courir le bruit du non-succès de notre mission. Non croyez rien, nous sommes tous en excellente santé et ce bruit qui court ne nous empêche pas de nous porter très bien et de trouver le séjour du centre africain très agréable.

» Nous sommes trop fort et trop bien armés pour redouter un pareil désastre. Mais les Anglais ont tout intérêt à le faire croire en Europe pour qu'on nous abandonne. »

Toujours la presse anglaise

Les colonaux et les ultras de l'africanisme continuent à croire à la jonction des forces du capitaine Marchand et du Mahdi, et à traiter les anciennes provinces équatoriales abandonnées par l'Egypte comme faisant partie du domaine britannique.

Cette thèse absurde que l'on cherche à faire adopter à l'opinion comme un axiome, afin de forcer ensuite la main au monde officiel, ne rencontre jusqu'ici que l'indifférence du public.

Le *Daily Mail* menace. « Il y aura, dit-il, des complications sérieuses si les troupes du Mahdi sont alliées à celles de l'expédition Marchand, complications sérieuses, surtout pour cette expédition.

M. Labouchère rapporte, dans le *Truth*, l'avis de sommités militaires, qui trouvent très dangereuse la façon dont les troupes anglo-égyptiennes sont éparpillées le long du Nil.

Il est très douteux que les régiments égyptiens puissent tenir bon si les Derviches prononçaient résolument leur attaque.

M. Labouchère pense que les Derviches et le Mahdi, en présence des difficultés qu'ils éprouvent à se ravitailler, se retirent dans le Darfour.

DÉMISSION
DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE NANTES

Nantes, 5 janvier. — Le conseil des prud'hommes de Nantes vient d'adresser collectivement sa démission au préfet de la Loire-Inférieure.

Lors des dernières élections des conseillers prud'hommes ouvriers, les candidats présentés par la Bourse du travail avaient dû accepter un mandat impératif et souscrire à des conditions assez singulières, indiquées dans un article du « Bulletin de la Bourse, » disant, entre autres choses, que les conseillers ouvriers devaient se rendre, la veille de chaque audience, à la Bourse du travail, pour indiquer aux ouvriers appelés devant leur juridiction les meilleurs moyens de se défendre.

Au cours d'une des dernières séances du conseil municipal de Nantes, un conseiller signala cet article du « Bulletin » à l'attention de l'administration et, tout en flétrissant la conduite des prud'hommes qui avaient accepté le mandat impératif, il demanda s'il était bon, dans ces conditions, de continuer la subvention que la ville accorde à la Bourse du travail.

Une discussion assez longue s'engagea au cours de laquelle un conseiller, M. Paul Thibaud, avocat et ancien bâtonnier de l'ordre, affirma que tous les jugements des prud'hommes étaient cassés par le tribunal de commerce. L'incident fut clos par le maire qui déclara ne trouver rien d'aussi méprisable que des juges qui abdiquent d'avance leur indépendance.

Le lendemain de cette séance du conseil municipal, les prud'hommes patrons et ouvriers, trouvant qu'ils n'y avaient pas été suffisamment défendus, adressèrent leur démission au préfet. Ils se montraient surtout froissés du propos de M. Thibaud qui, d'après eux, aurait dû être vertement relevé par le maire. Les choses en sont là.

L'ARCHIDUCHESSE ÉLISABETH

La fille de Léopold II, la *crown* princesse Stéphanie d'Autriche et sa fille l'archiduchesse Elisabeth passent les fêtes de Noël à Vienne.

Le *Times du Dimanche* annonce que, quoique encore toute jeunette l'archiduchesse Elisabeth — elle est à peine dans sa quinzième année — a été demandée en mariage par le prince Ruprecht de Bavière, fils aîné du prince Louis et par conséquent héritier du trône en ligne directe.

Le prince Ruprecht, qui est né le 18 mai 1869, serait, dit-on, épris de la jeune archiduchesse, mais l'étroite parenté de cette dernière avec la famille royale de Bavière sera un grand obstacle — le principal et peut-être le seul obstacle, — à cette union.

L'archiduchesse Stéphanie s'oppose énergiquement au mariage de son unique fille.

Si pourtant, ces fiançailles sont officiellement annoncées, le vieux parti légitimiste de la noble Albion considérera l'archiduchesse Elisabeth comme la future reine « d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande. »

On sait, en effet, que les jacobites anglais considèrent les rois et reines de la dynastie de Hanovre comme des usurpateurs.

Pour eux, depuis la mort de la reine Anne, la Grande-Bretagne n'a plus eu de rois légitimes et dans la descendance des Stuart, la princesse Marie de Bavière est pour eux la seule vraie et légitime reine « d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande ».

Or, le prince Ruprecht de Bavière, à leur point de vue l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, sera dans quelques jours, à l'occasion des fêtes jubilaires, « l'hôte des usurpateurs ».

Toujours s'il faut en croire le *Times du dimanche* :

Dans une récente réunion jacobite, un des partisans les plus résolus de la dynastie des Stuart proposait — la presse annonçant la présence de la princesse Marie de Bavière — de masser 40,000 légitimistes aux environs de Ludgate-Circus, près la cathédrale de St-Paul, et, au moment de l'apparition de la princesse, de tenter un coup de main pour la faire couronner reine d'Angleterre avant que la reine Victoria n'eût le temps de faire célébrer la « fin de son règne ».

Depuis les esprits se sont calmés, mais si les jacobites ne veulent plus tenter une restauration des Stuart, ils n'organisent pas moins dans leurs meetings une manifestation publique en l'honneur du prince Ruprecht de Bavière qu'ils appellent « le duc de Cornwall. »

UN COURRIER ATTAQUÉ

Voici des détails sur l'attaque du courrier de Saint-Martin-d'Ordon à Saint-Julien-du-Sault (Yonne), que nous avons annoncée hier.

Un peu avant minuit, le courrier à pied Vincent se rendait à la gare de Saint-Julien, comme d'habitude, chargé de ses sacs de dépêches pour les directions de Paris, Lyon, Auxerre, etc.

A une faible distance des dernières maisons du pays, il fut attaqué soudainement par trois individus qui cherchèrent à s'emparer de son volumineux courrier.

Il se défendit vigoureusement. Alors, les misérables le frappèrent à coups de massue sur la tête et dans le dos. Vincent redoubla d'énergie. L'un de ses agresseurs ayant voulu lui fermer la bouche avec la main pour l'empêcher de crier, il lui coupa net un doigt avec ses dents.

Mais, seul contre trois, le pauvre courrier ne put sauver tous ses sacs de dépêches. Quoique sérieusement blessé, il en conserva cependant le plus grand nombre.

Lorsque les bandits eurent pris la fuite avec un sac contenant pour environ 5,000 francs de valeurs, Vincent courut prévenir la gendarmerie, et, grâce au signalement précis qu'il donna de ses agresseurs, ceux-ci ont été arrêtés dans la matinée à Laroche. Ce sont trois individus étrangers au pays. Ils étaient porteurs, au moment de leur arrestation, d'une somme de 1,200 francs.

Sur le lieu de leur attaque nocturne, on a retrouvé plusieurs valeurs postales qu'ils n'auraient pu lombar dans les bureaux. On a trouvé aussi, dans une vigne voisine, une lettre chargée contenant 800 francs.

On a retrouvé également le doigt coupé à l'un des bandits par M. Vincent, au cours de la lutte.

AUTOUR DE FRIEDRICHSRUHE

Le gendre irascible. — Comment le comte de Rantzau accueille les journalistes

Berlin, 5 janvier. — Les admirateurs du prince de Bismarck se plaignent des nouvelles alarmistes répandues sur l'état de santé de leur grand homme. Ils ignorent probablement que l'entourage de l'ex-chancelier est seul responsable des informations inexactes recueillies et propagées à ce sujet par les journaux.

Le récit suivant, que publie la *Correspondance de Hambourg*, est, à ce point de vue, des plus édifiants.

Dans la nuit du 1er janvier, une agence télégraphique de Hambourg avait reçu une dépêche de l'agence Reuter signalant que le bruit de la mort de Bismarck était répandu à Londres. Le directeur de l'agence de Hambourg, homme fort honorable, par parenthèse, partit précipitamment pour Friedrichsruhe et demanda à parler au comte de Rantzau, gendre du prince de Bismarck.

Le concierge lui dit qu'il se promenait avec ses deux fils. Le directeur de l'agence se porta à sa rencontre et, le saluant profondément, lui dit : « Je prie Votre Excellence de me pardonner la liberté que je prends de l'aborder. Voici ma carte de visite. »

Le comte de Rantzau, sans répondre au salut, jeta un coup d'œil sur la carte, la laissa tomber et passa dédaigneusement.

Le journaliste ramassa le bristol et le tendit à nouveau au comte de Rantzau. Alors, celui-ci, furieux :

— Allez au diable ! Il ne manquerait plus que je sois obligé de rendre raison à chaque crapule, à chaque écrivassier ! Allez au diable !

Et l'ex-diplomate esquissa un geste menaçant avec sa canne.

Le directeur de l'agence, maîtrisant son indignation, a répondu avec calme : « Votre Excellence se trompe. Je suis le représentant de plusieurs agences télégraphiques importantes et suis venu pour vous communiquer une dépêche de l'agence Reuter qui est de nature à vous intéresser. » Le comte de Rantzau, sur un ton exaspéré : « Je vous répète encore une fois : Allez au diable ! Je ne reçois de dépêche de Londres ni d'ailleurs. » Puis il s'éloigna en jurant et en tempêtant.

Tous les journaux reproduisent cet article et ajoutent qu'il est actuellement impossible à tout journaliste qui se respecte d'aller aux informations à Friedrichsruhe.

Hambourg, 5 janvier. — Le directeur de l'*Agence télégraphique de Hambourg*, qui a été gravement insulté par le gendre de M. de Bismarck, le comte de Rantzau, auquel il venait demander des nouvelles de l'ancien chancelier à Friedrichsruhe, va poursuivre en diffamation le comte de Rantzau.

LA BANDE DU MARQUIS
QUATORZE NOUVELLES ARRESTATIONS

Paris, 5 janvier. — A la suite de l'arrestation du jeune Caze de Beziers et de son complice Damour, surpris tous deux en flagrant délit de vol, le 5 octobre 1897, au domicile de M. Boucher-Cadart, le service de la Sûreté a procédé à une longue enquête qui est loin d'être encore terminée.

Cette enquête a, néanmoins, donné d'heureux résultats et il a été établi que le jeune Caze était le principal auteur de vols avec effraction commis depuis le mois d'août de l'année dernière à Paris.

Les plaignants, au nombre de trente, se sont présentés au service de la Sûreté, où ils ont été confrontés avec Caze et Damour. Ceux-ci ont, sans difficulté, reconnu qu'ils étaient les auteurs des vols qu'on leur reprochait et ont fait d'intéressantes révélations au sujet de leurs complices et de leurs receleurs.

Quatorze arrestations ont été opérées par M. Hamard, sous-chef de la Sûreté, qui, sur commission rogatoire de M. Josse, juge d'instruction chargé de cette affaire, a pratiqué au domicile des individus arrêtés des perquisitions qui ont amené la découverte d'un grand nombre de bijoux et de pièces d'argenterie qui ont été reconnus par leurs propriétaires.

Les arrestations opérées jusqu'à ce jour sont celles des nommés Jean Bichler, 33 ans ; Léon Cornet, 19 ans ; Emile Dermel, 27 ans ; Léon Juge, 25 ans ; Théodule Prévot, 28 ans (arrêté à Bruxelles et extradé) ; Georges Thomas, 25 ans ; Jacques Thurigny, 26 ans ; Théodore Voland, 25 ans ; tous repris de justice et, la plupart, interdits de séjour.

Plusieurs receleurs ont été aussi arrêtés et écroués au Dépôt, notamment les époux Lecomte, demeurant 26, rue Simon-le-Franc, où ils tenaient une petite crémerie, refuge habituel de la bande de Caze.

La perquisition opérée chez eux a amené la découverte d'une montre dérobée au domicile de Mlle Fréville, 3, rue Soufflot, qui avait été victime d'une tentative d'assassinat de la part de Caze qu'elle avait dérangé dans l'accomplissement de son vol en rentrant inopinément chez elle.

A ce sujet, Caze, mettant à profit les restes de la bonne instruction qu'il avait reçue dans ses premières années, a fait en quelques vers le récit de ce cambriolage :

Si tu rentres quand je travaille,
Ne vas pas gueuler au charron,
M'appelant assassin, canaille !
J't'en mettrais un coup sur l'citron !
Avec moi sois douce et polie
Et je sortirai de chez toi
En t'envoyant, si t'es jolie,
Un petit baiser du bout des doigts.

L'enquête se poursuit et tout porte à croire que d'autres arrestations auront encore lieu.

UN MYSTÉRIEUX ASSASSINAT
A BARCELONE

Barcelone, 5 janvier. — Un avocat de Londres, nommé Richard Greenhalg, vient d'être assassiné à Barcelone au moment où, en compagnie de son domestique, il visitait les quartiers excentriques de cette ville. Il passait dans une rue étroite, quand quatre hommes masqués et enveloppés dans de longs manteaux noirs l'entourèrent et lui demandèrent l'argent dont il était porteur.

M. Greenhalg appela à son secours son domestique qui se trouvait à quelques mètres derrière lui ; mais les malandrins ne lui laissèrent pas le temps de se défendre et se précipitèrent sur lui. L'un d'eux lui prit sa montre et sa chaîne, pendant que les trois autres se maintenaient.

M. Greenhalg voulut retirer de sa poche un revolver, mais à ce moment un des hommes masqués lui plongea dans le ventre un long stylet. L'avocat tomba sans connaissance et quelques instants après il expirait.

Son valet de chambre se mit à la poursuite des assassins qui, profitant de l'obscurité, purent s'échapper sans être inquiétés.

L'ACTUALITÉ

LA TORTUE COUVERTE DE BIJOUX SOUFFRE-T-ELLE ?

Une grave question. — Mode à la des Esseintes. — Comme M. de Montesquiou. — La tortue byzantine. — Querelle « idem ». — La tortue souffre-t-elle ? — A la Société protectrice des animaux.

Le des Esseintes d'Huysmans eut, comme on sait, pour modèle M. de Montesquiou. L'écrivain n'a pas exagéré, quand il a prêté au héros d'*A rebours*, l'idée de faire se promener sous ses yeux une tortue à la carapace constellée de joyaux précieux. M. de Montesquiou, chez qui le plaisir d'étonner ses contemporains fut si vif, vers la vingtième année, se plaisait à des prouesses de cet ordre. Il suspendait à ses manchettes des petites têtes de mort ; il plaçait à proximité de son seuil, pour accueillir ironiquement ses invités et les verdir d'effroi, des automates funèbres.

Enfin, le premier il s'avisa de couvrir de pierres précieuses la lourde armature de sa tortue favorite. La bête errait, majestueuse et lente, sur les tapis, écrasée sous ses joyaux, comme une impératrice de Byzance. Du trait de cet original : on le copie.

La tortue vivante, constellée d'escarboucles, est le dernier bijou des grandes excentriques. On les voit parées en public de cette joaillerie décadente.

On choisit les sujets. Il va de soi que ce n'est pas la tortue de nos potagers qui a un tel honneur, mais la tortue des Indes, si minuscule qu'elle est déjà, sans ses pierres précieuses, comme une sorte d'austère bijou. Or disparaît sa carapace sous un réseau d'or fleuri de gemmes. Retenue par une frêle chaînette, la captive porte sur son dos toute une fortune. Et, ainsi somptueuse, vogue sur les corsages, par monts et par vaux.

Si M. de Montesquiou a été le créateur de cette mode, il n'en a pas été le lanceur. Elle nous vient d'Amérique où elle a succédé à celle plus répugnante encore du caméléon.

Mais quoi ? Voici des protestations. Qui les pousse ? des gens de bon sens au nom de la simplicité et du goût ? Non. C'est la Société protectrice des animaux qui s'indigne à la pensée que les tortues souffrent de cette vogue et que leur gloire est une torture.

A la Société protectrice des animaux

— Vous disposez vous, comme l'ont prétendu certains journaux, à demander au parlementaire, à intervenir en faveur des tortues persécutées ?

— Mais c'est déjà fait, lui est il répondu. Nous nous sommes empressés d'intervenir dès que nous a été signalée cette bizarre invention.

La mode est cruelle en ses caprices. Nous ne nous attendions pas à avoir avec elle des démêlés. Nos Parisiennes ne paraissent pas se douter que le bat somptueux que supporte, nuit et jour, la tortue, constitue pour celle-ci un véritable supplice. D'ailleurs, il arrive souvent que la pauvre bête, au lieu de vagabonder sur les corsages, glisse et reste suspendue pendant des heures entières au bout de sa chaînette...

— Et le sang lui vient à la tête ?

— Ne riez pas. Je voudrais bien vous voir quelques minutes dans cette position. Nous avons donc fait appel aux sentiments d'humanité des joaillers, mais aussi, surtout, à la dignité de leur profession. La joaillerie

BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. cl.	(fr)		Ouvert	Clôt.	jr
103 05	3 0/0	comptant	103 05	103 05	
103 35	3 0/0	terme	103 35	103 27	
101 30	3 0/0	Amort. compt.	102 09	102	
....	3 0/0	» terme	102 55	102 15	
106 95	3 1/2	comptant	107	....	
107 22	3 1/2	terme	107 25	....	
92		Emprunt Tonkin	92 50	92 25	
475 50		Argentine	476	....	
....		Autriche	153	....	
60 10		Brésil	60 10	59 90	
....		Chine 4 0/0	105 85	105 90	
157 50		Egypte unifiée	157 50	....	
....		Espagne exter. compt.	....	....	
69 50		— terme	69 65	69 62	
....		Italien 5 0/0 comptant	96 42	96 45	
96 40		— terme	96 35	96 40	
104 10		Hongrois 6 0/0	104 10	....	
21 42		Portugais 3 0/0 comptant	21 15	21 35	
....		» terme	21 22	21 32	
22 20		Turc (série D) terme	22 45	22 32	
103 60		Russe 4 0/0 1889	103 70	....	
94 30		— 3 0/0 1891	94 75	94 85	
....		— 3 0/0 1893	102 75	....	
....		— 3 1/2 1894	102 75	103 90	

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER
(Cours au comptant)

Pr. cl.			Clôt. jr	Pr. cl.		Clôt. jr
76 50	CRÉDIT FONCIER	Bons 1887	....	486	Ardennes	485
63 75		— 1888	62 75	479 75	Est 3 0/0 anc.	479
484 50		Commun. 1879	493 50	482	— nouv.	480
505		— 1880	507	499 50	Nord 3 0/0 anc.	488 25
405		— 1884	408 50	405	Nord 2 1/2	403
467		— 1892	467	466	— nouv.	484
....		Foncières 1877	....	453 50	Orléans 3 0/0 a.	453
466		— 1879	465	453	— n.	453 50
480		— 1883	482	467 50	Orléans 2 1/2 0/0	484 50
505		— 1885	505	500 50	Ouest 3 0/0 anc.	481 50
404		— 5 0/0 1885	405	405	— nouv.	404
462 75	VILLES DE PARIS	F. 90 fr. p. 1895	465	459	Sud de France	462 50
....		Obl. 1855-60 3 0/0	....	402	Econom. 3 0/0	402 25
314 75		— 1868 4 0/0	315	311 25	Ville Lyon 1880	310
437		— 1869 3 0/0	436 75	422	Marseille 1877	422
514 50		— 1871 3 0/0	483	522	Bordeaux 3 0/0	518 50
580		— 1875 4 0/0	580	....	— 1881	....
579		— 1876 4 0/0	580	....	Montpellier 1895	....
405		— 1886 3 0/0	408	405 60	Dette Tunis.	561
102		— 1891 4 1/2	103 05	....	P.-L.-M. lus. a	....
293 75		— 1892 4 1/2	294	....	— lus. n.	....
102 25		— 1894 4 1/2	102	....		

Bourse commerciale de Paris du 6 Janvier

	Ouv.	Clôt.		Ouv	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour.	43 ..	43 75	Cour.	18 35	18 30	Cour.	60 55	60 25
Proch.	43 ..	43 75	Proch	18 35	18 65	Proch	60 45	60 60
4 prem	42 75	42 75	J.-Fév.	18 95	18 30	J.-Fév.	60 60	59 55
4 mai	42 75	42 75	4 prem	19 ..	19 ..	4 prem	59 50	59 65
Sucres			4 mars	19 ..	19 ..	4 mars	59 ..	59 65
Cour	28 05	28 50	**Lin**			Corbeil	66	66 ..
Proch.	28 15	28 35	Cour.	32 50	33 10	**Sucres**		
J.-Fév.	28 41	28 91	Proch	32 75	33 75	Cour	31 57	32 ..
4 prem	28 45	27 75	4 prem	33 25	32 25	Proch	32 12	32 25
4 mars	28 15	27 75	4 mai	33 25	33 10	3 nov	32 ..	32 02
Sucres			**Colza**			4 prem	32 87	32 ..
Cour.	47 75	47 75	Cour.	74 05	74 75	4 mars	32 87	33 ..
Proch	48 ..	47 95	Proch	75 ..	75 ..	4 mai	32 87	33 ..
J.-Fév.	48 25	48 15	4 prem	75 ..	74 75	Roux.	29 75	29 75
4 prem	48 35	48 15	4 mai	75 ..	75 ..	Rattin.	40 25	40 25
4 mars	48 35	48 05		....	....	Circulat.	....	....

BOURSE DE LILLE DU 6 JANVIER
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd	VALEURS	Compt	Cours précéd
Elle 60, r. 100	124 50	126 ..	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	361 ..	363 75	Bains Hôtels	....	500 ..
» 68, r. 500	....	127 50	Union Ind. N.	....	145 ..
» 77, r. 500	....	504 ..	Gaz de Wazem	....	525 ..
» 84, r. 500	....	504 ..	Ch. d'fer Secon.	....	274 ..
» 84, 1/4	....	103 ..	Denain Anzin	....	35 ..
» 87, r. 500	....	404 ..	Cambrais	....	
» 93, r. 500	....	100 ..	CHARBONNAGES		
Comb.-T. 1880	46 ..	45 50	Azuche, dép.	12 25	12025
Roubaix. 1893	....	130 ..	Aniche, 1000 d.	5.650	2450 ..
Ambert	....	124 ..	Blanzy	....	1880 ..
Dép. du Nord	....	176 ..	Bruay	....	1560 ..
Tourcoing 1876	....	42 ..	Bully-Grenay	....	2.61 ..
Armentier. 86	....	210 ..	Campagnac	....	840 ..
Douai, libérée	....	248 ..	Carvin	....	999
Valenciennes	....	510 ..	Courrières, 40	1861 ..	1850 ..
Verley, Decr.	....	1365 ..	Crespin	....	95 ..
C. Plat. 1st Ch.	....	500 ..	Dourges	952 ..	9 0 ..
Crédit d. Nord	....	876 ..	Dourges	13450 ..	13495 ..
H. Devilder	....	142 ..	Drocourt, 4 s.	....	42 ..
Banq. rég. Nord	....	500 ..	Escarpelle	2629 ..	2655 ..
C. Ind. Roub.	....	520 ..	Epinac	....	625 ..
Gaz de Wazem	....	160 ..	Douchy	....	180 ..
Le Nord, ass.	....	8500 ..	Liévin	1150 ..	1140 ..
Union g. Nord	....